

Femu Quì

Rapport d'activité 2011

Assemblée Générale Ordinaire

Accolta Générale Ordinaria di u sabatu 28 di lugliu in Poghju Mezana

V' aspettemu numerosi sabatu u 28 di lugliu à 3 ore è mezu, in Poghju Mezana. Ulivieru Franchi, di a sucietà Casart, ci riceve à u frescu, sottu à u so mercatu cupertu. Ch'ellu sia ringraziatu. Ci seranu, bella sicuru, dui sciffri è trè parolle. Mà speremu soprattuttu chi ssa stonda sia ricca di scontri è di scambii.

A sabatu !



ASSESTU DI L'ASSEMBLEA
PAGINA 2

RAPPORTU D'ATTIVITÀ
PAGINA 3

I SCIFFRI
PAGINE 5

RAPPORTU FICC
PAGINA 6

RAPPORTU DI U CUNSIGLIU
PAGINA 7

L'INTRAPRESE
PAGINA 8

I DIRIGENTI
PAGINA 14

E RISULUZIONE
PAGINA 14

VOTU À DISTANZA
PAGINA 15

PRECURA
PAGINA 16

Femu Qui

Société Corse de Capital Investissement

Maison du parc technologique - 20601 Bastia cedex
Tél. : 04.95.31.59.46
Email : femu-qui@femu-qui.com

CONVOCATION

Les actionnaires de Femu Qui SA sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le

SAMEDI 28 JUILLET 2012 à 15H30
à Poghju Mezana (entre Folelli et Moriani) - RN 198 - Société CASART

afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du directoire
- Examen et approbation des comptes 2011 et quitus au directoire
- Affectation des résultats
- Pouvoir au directoire pour mettre en oeuvre les décisions de l'assemblée.

Vous trouverez ci-après les documents qui seront présentés à l'assemblée : rapport du directoire, rapport du conseil de surveillance, résultats et bilans des trois derniers exercices, résolutions. Ces documents ont pour but de vous éclairer et de vous permettre de vous prononcer.

Au cas où vous ne pourriez assister personnellement à cette assemblée, vous pouvez utiliser les formulaires de Pouvoir ou de Vote par correspondance figurant en pages 15 et 16. Vous pouvez aussi, conformément à l'article 138 du décret du 23 mars 1967, demander que vous soient adressés les documents et renseignements visés par l'article 135 dudit décret.

Nous comptons sur la présence du plus grand nombre.

À Bastia, le 5 juillet 2012,

Le Président du Directoire
Jean-François Stefani

RAPPORT DU DIRECTOIRE

RELATIF À L'ACTIVITÉ ET AUX COMPTES DE L'EXERCICE 2011

Depuis décembre 2009, Femu Qui S.A. gère deux fonds juridiquement distincts : ses fonds propres (capitaux propres + emprunt obligataire) et le FICC (Fonds d'Investissement et de Compétitivité Corse financement), pour le compte de la Collectivité Territoriale de Corse. Ce fond fait l'objet d'une comptabilité séparée, et d'un rapport spécial du Directoire.

Dans le bilan de Femu Qui S.A. le FICC est neutre, il apparaît sous la forme d'un poste d'actif et d'un poste de passif de même montant. Deux fonds gérés mais un seul et même portefeuille : c'est le parti que nous avons pris dans la présentation des participations.

Au global, fonds propres Femu Qui et FICC, le montant investi est de 2.393.000 € pour l'exercice 2011 (695.000 € en 2010). Le portefeuille est en forte augmentation : 29 sociétés au 31 décembre 2011 contre 19 au 31 décembre 2010. Au 30 juin 2012, le portefeuille est de 30 entreprises : 4 nouvelles participations, 2 désinvestissements et 1 liquidation judiciaire.

I. SITUATION FINANCIÈRE ET RÉSULTAT

Résultat net

Le résultat net est de 10.308 € (+29.578 € en 2010 et +30.302 € en 2009).

Gestion du portefeuille

Les revenus courants (dividendes et produits des créances rattachées à nos participations) s'élèvent à 170.514 € (130.779 € en 2010 et 109.975 € en 2009). C'est plutôt une bonne année en termes de produits financiers du portefeuille.

Mais au global, le résultat de gestion du portefeuille (revenus courants + plus-values de cession - provisions) est de 47.544 € (+120.779 € en 2010). Le montant des provisions de l'exercice s'élève à 133.266 € et correspond à la perte sur le quotidien 24Ore (60.000 €) et aux difficultés conjoncturelles des sociétés Ecodial et Mediacorse.

Coûts de fonctionnement

Pour l'exercice 2011, les charges de fonctionnement s'élèvent à 304.605 €. Elles sont stables par rapport à 2010.

Les produits des services s'élèvent à 266.410 € (227.035 € en 2010), essentiellement nos prestations de services pour compte de tiers (Collectivité Territoriale de Corse, Viveris Management). Les moyens de fonctionnement de la structure (3 salariés + charges externes) sont mutualisés sur la gestion de 2 fonds et une mission d'assistance. En conséquence, les coûts nets de fonctionnement affectés aux investissements directs de Femu Qui s'élèvent à 38.195 € (87.074 € en 2010 et 259.435 € en 2009).

Engagements financiers de l'exercice

Pour 2011, les engagements financiers ont représenté un montant de 443.000 € (385.096 € en 2010 et 130.000 € en 2009). Au 31 décembre 2011, le montant total des encours financiers du portefeuille était de 3.133.804 € (3.118.916 € au 31 décembre 2010).

Désinvestissements

Au cours de l'exercice, nous avons procédé à 1 désinvestissement partiel : la cession au gérant, Stefanu Venturini, d'une partie de nos parts de la Sarl Domaine Mavela.

Provisions

Le montant des encours provisionnés s'élève à 325.022 €, soit 10,37% de l'encours (6% en 2010).

Autres éléments d'appréciation du portefeuille

Femu Qui a mis à disposition de la SAS Taglio, en 2008, un compte courant d'associé arrivé à échéance le 30 décembre 2011 et non régularisé à ce jour, pour un solde de 170 K€. Pour autant, au regard de la qualité de l'actif immobilier et des actionnaires de la société débitrice, la SAS Taglio, la sécurité de cette créance n'est pas affectée d'autant

que sa régularisation est en cours et sera effective avant la fin de l'exercice.

Endettement

L'endettement de la société est essentiellement constitué par un emprunt obligataire à hauteur de 257.203 €. Il s'agit de l'emprunt obligataire (215.000 € + intérêts courus) levé en 2007 par Femu Qui auprès d'entreprises insulaires, et à leur risque, pour soutenir le groupe Gloria Maris.

Figure également dans les dettes, la part non consommée du FICC, d'un montant de 3.685.775 € (5.477.371 € en 2010), montant que l'on retrouve à l'actif, en trésorerie.

Éléments d'appréciation hors bilan

Notre société bénéficie de ressources en nature constituées d'une part, par la mise à disposition de locaux par la Collectivité Territoriale de Corse à la Technopôle de Bastia, pour une valeur estimée à 15.000 € ; et d'autre part, par la participation bénévole des membres du comité des engagements et du conseil de surveillance, et en particulier de son Président, aux divers conseils, comités et réunions de travail ainsi que par les déplacements, à leurs frais, en Corse comme à l'extérieur, pour une valeur estimée à 30.000 € (55 demi-journées liées à la tenue des conseils et comités ; 20 demi-journées propres à la présidence du conseil, soit 75 demi-journées estimées à 400 € l'unité en moyenne).

Situation générale

Au 31 décembre 2011, le bilan de Femu Qui est stable. Cependant, nos comptes 2011 nous rappellent la fragilité structurelle de nos équilibres financiers et nous convient à la prudence, mais aussi à une réflexion quant à notre modèle économique.

II. ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Le conseil de surveillance s'est réuni à cinq reprises, en février, mai, juin, juillet, octobre. Le directoire, assisté du comité d'engagements consultatif s'est réuni à six reprises, en janvier, février, juin, juillet, octobre et décembre pour délibérer sur les dossiers d'investissements.

Activité d'investissement

Pour l'exercice 2011, Femu Qui SA a reçu 49 porteurs de projet (47 en 2010 et 31 en 2009). 17 nouveaux dossiers ont été présentés en comité (5 en 2010 et 2 en 2009). 16 ont été acceptés (5 en 2010 et 2 en 2009).

Autres activités

Notre société est adhérente de la Febea (Fédération Européenne de Banques Ethiques et Alternatives), de l'Unicer (union nationale des investisseurs en capital en région), de la CNCIF (Chambre Nationale des Conseillers en Investissements Financiers), de Finansol (Collectif des acteurs de la

finance solidaire), de la CRESS Corsica (Chambre régionale de l'Economie Sociale et Solidaire).

Plus en savoir plus :

www.febea.org

www.unicer.asso.fr

www.cncef.org

www.finansol.org

www.cress-corsica.org

III. ACTIVITÉ EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Néant

IV. RAPPEL DES DIVIDENDES ANTÉRIEUREMENT DISTRIBUÉS

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes au cours des trois derniers exercices.

V. DÉPENSES NON DÉDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du code des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles fiscalement au regard de l'article 39-4 du même code.

VI. INFORMATION SUR LES DÉLAIS DE PAIEMENT

En application de l'article L441-6-1 du code de commerce, nous vous précisons ci après que la décomposition à la clôture des deux derniers exercices, le solde des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance est la suivante:

Echéance	2011	2010
-30 jours	2.929€	9.827€
entre 30 et 45 jours		
+ 60 jours		

VII. ÉVÉNEMENTS SURVENUS DEPUIS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Liquidation judiciaire - Sas Corsica 2

Le quotidien 24 Ore, dont le premier numéro est paru le 4 mars 2010, malgré un lancement prometteur et un engagement considérable des porteurs de projet, n'a pas trouvé son lectorat. En mars 2011, l'entreprise a été placée en redressement judiciaire, et a continué en éditant une formule hebdomadaire. Après une nouvelle année d'exploitation, cette nouvelle formule est parvenue à un quasi équilibre. Mais cela s'est avéré insuffisant pour pérenniser l'entreprise et amortir le passif accumulé la 1^{ère} année. La liquidation judiciaire a été prononcée le 3 avril 2012. La participation de Femu Qui, 10.000 € en capital et 60.000 € de prêt participatif, a été entièrement provisionnée.

Engagements financiers

Les engagements d'investissements pour la période allant du 1er janvier au 30 juin 2012 ont représenté un montant de 39.974,25 €.

Désinvestissements

Au cours de ce 1er semestre, nous avons procédé 2 désinvestissements : la cession aux associés, Jean-François Pili et Charles Antona, de nos parts de la Sarl Fit'tonic ; et la cession aux associés, Guy Firroloni et François Simongiovanni, de nos parts de la Sarl Caro (librairie La Marge).

Activité d'investissement

Entre le 1er janvier 2012 et le 30 juin 2012, Femu Qui SA a reçu 18 porteurs de projets. 5 nouveaux dossiers ont été présentés. 4 ont été acceptés.

VIII. PERSPECTIVES

L'exercice en cours (2012) s'inscrit dans la continuité de l'exercice clos (2011) :

- Poursuite des investissements du FICC (Fonds d'Investissements et de Compétitivité Corsefinancement) que nous gérons pour le compte de la Collectivité Territoriale de Corse.
- Poursuite du partenariat avec Viveris Management dans le cadre de la convention qui nous lie, afférente au FIP Suminà.
- Enfin, sur les fonds propres Femu Qui, poursuite des désinvestissements des lignes du portefeuille arrivées à maturité.

Pour ce qui est du moyen terme, une réflexion stratégique est engagée au niveau des instances de gouvernance, Conseil de Surveillance et Directoire, afin d'imaginer le modèle économique pour la décennie qui vient. Engagée, mais, pour l'heure, non tranchée.

A suivre, donc...

COMPTES DE RESULTAT RETRAITES DE FEMU QUI SA

Les comptes, bilan et compte de résultat, sont présentés sous une forme retraitée selon le modèle suggéré par la Caisse des Dépôts pour les sociétés de capital investissement dont elle est actionnaire. Cette présentation utilise un classement spécifique des comptes financiers, tant dans le compte de résultat, où les charges et produits financiers apparaissent en premier lieu, que dans le bilan où les comptes courants d'associés apparaissent en actif immobilisé. Cette présentation a pour objet de permettre une lisibilité du compte de résultat et du bilan au regard de l'activité financière de notre société.

	2 011	2 010	2 009
1. GESTION DU PORTEFEUILLE	47 544 €	120 779 €	70 875 €
Revenus nets courants	170 514 €	130 779 €	109 975 €
Revenus des actions	50 196 €	32 106 €	7 150 €
Revenus des obligations convertibles	25 333 €	9 286 €	11 206 €
Revenus des autres créances	94 985 €	89 387 €	91 619 €
Résultat sur opérations de cession	10 296 €	0 €	21 410 €
Plus values de cession	10 296 €		21 410 €
Moins values de cession			
Mouvement de provisions	-133 266 €	-10 000 €	-60 510 €
Dotation nette de provisions pour dépréciations	-133 266 €	-10 000 €	-60 510 €
2. GESTION DE TRESORERIE	4 092 €	2 645 €	59 841 €
Revenus trésorerie	4 092 €	2 645 €	59 841 €
3. COUT NET DU FONCTIONNEMENT	38 195 €	87 074 €	259 435 €
Charges	304 605 €	314 109 €	274 067 €
Salaires, traitements et charges sociales	215 787 €	182 259 €	164 378 €
Autres achats et charges externes	76 034 €	114 957 €	94 142 €
Impôts et taxes	11 076 €	16 080 €	14 615 €
Dotations aux amortissements	1 708 €	813 €	932 €
Produits	266 410 €	227 035 €	14 632 €
Production de services	266 410 €	227 035 €	14 632 €
FICC	175 585 €	175 585 €	
Viveris	74 715 €	45 000 €	14 632 €
Autres	16 110 €	6 450 €	
Subventions d'exploitation			
4. RESULTAT COURANT (1)+(2)-(3)	13 441 €	36 350 €	-128 719 €
5. Divers exceptionnels (FEDER)	-10 053 €		123 185 €
6. Impôts	-6 920 €	6 772 €	-35 836 €
7. RESULTAT NET (4)+(5)-(6)	10 308 €	29 578 €	30 302 €

BILANS RETRAITES DE FEMU QUI SA

ACTIF	2011	2010	2009	PASSIF	2011	2010	2009
Actif immobilisé	2 844 012 €	2 960 561 €	3 038 021 €	Capitaux propres	3 772 192 €	3 761 884 €	3 732 306 €
Immobilisations Incorporelles				Capital social	3 702 300 €	3 702 300 €	3 041 175 €
Immobilisations Corporelles	8 030 €	3 856 €	4 669 €	Prime d'émission			482 753 €
Autres immo financières				Réserves	15 230 €	13 751 €	35 449 €
Participations	1 111 642 €	1 128 292 €	1 013 196 €	Report à nouveau	44 354 €	16 255 €	142 626 €
- Provisions sur participations	-187 876 €	-157 876 €	-174 861 €	Résultat de l'exercice	10 308 €	29 578 €	30 303 €
Créances rattachées aux particip.	2 049 362 €	2 017 824 €	2 325 031 €	Dettes	4 120 546 €	5 895 716 €	6 356 752 €
- Provisions sur créances	-137 146 €	-31 535 €	-130 014 €	Dettes financières diverses			
Actif circulant	5 048 726 €	6 697 039 €	7 051 037 €	Découverts, conc. Bancaires			
Av. & ac. versés. sur com.		6 209 €	3 500 €	Emprunt obligataire	257 203 €	247 310 €	238 227 €
Créances fournisseurs	200 €			Fournisseurs	24 700 €	27 193 €	18 869 €
Clients	299 359 €	1 316 €	17 500 €	Personnel	19 083 €	16 872 €	16 926 €
Organismes sociaux	15 €			Organismes sociaux	34 704 €	29 479 €	29 886 €
Etat	18 660 €	52 085 €	69 746 €	Impôts et taxes	50 071 €	48 491 €	3 844 €
Feder	123 185 €	123 185 €	123 185 €	Autres dettes	49 010 €	49 000 €	49 000 €
Produits à recevoir	1 419 €			CTC / FICC	3 685 775 €	5 477 371 €	6 000 000 €
Trésorerie FICC	3 685 775 €	5 477 371 €	6 000 000 €				
Trésorerie FEMU QUI	919 011 €	1 035 539 €	836 860 €				
Charges constatées d'avance	1 102 €	1 334 €	246 €				
TOTAL ACTIF	7 892 738 €	9 657 600 €	10 089 058 €	TOTAL PASSIF	7 892 738 €	9 657 600 €	10 089 058 €

RAPPORT ANNEXE DU DIRECTOIRE

RELATIF AUX COMPTES 2011 du FICC

I. Situation financière et résultats

Résultat net

Le résultat net du FICC s'élève à + 89 373 €.

Gestion du portefeuille

Les revenus courants du FICC (dividendes et produits des créances rattachées à nos participations) s'élèvent à 36.644 €. Le résultat de gestion du portefeuille du FICC (revenus courants + plus-values de cession - provisions) s'élève à + 96.644 €.

Coûts de fonctionnement

Les coûts nets de fonctionnement du FICC s'élèvent à 194.688 €, et sont essentiellement constitués par la rémunération du gestionnaire du fonds, la société Femu Qui S.A. (210.000 €)

Engagements financiers de l'exercice

Pour 2011, les engagements financiers du FICC ont été de 1.950.000 €. Au 31 décembre 2011, le montant total des encours financiers était de 2.218.425 €.

Provisions

Néant

Endettement

Cette classe de passif est constituée essentiellement de la valeur initiale du FICC.

Situation générale

Au 31/12/2011, le FICC est sur un rythme soutenu de consommation. Il en léger déficit (-128.046 €), ce qui n'est pas normal en phase d'investissement.

II. Evénements survenus depuis la clôture de l'exercice

Engagements financiers

Les décisions d'investissements du FICC pour la période du 1er janvier au 30 juin 2012 ont représenté un montant de 2.040.000 €.

Compte de Résultat retraités du FICC

	2011	2010
1. GESTION DU PORTEFEUILLE	96 644 €	-56 662 €
Revenus courants	36 644 €	3 338 €
Revenus des actions		
Revenus des obligations convertibles		
Revenus des autres créances	36 644 €	3 338 €
Résultat sur opérations de cession	0 €	0 €
Plus values de cession		
Moins values de cession		
Mouvement de provisions	60 000 €	-60 000 €
Dotations nettes de provisions pour dépréciations	60 000 €	-60 000 €
2. GESTION DE TRESORERIE	189 114 €	71 525 €
Revenus trésorerie	189 114 €	71 525 €
3. COÛTS NETS DE FONCTIONNEMENT	194 688 €	232 282 €
Charges	210 038 €	235 352 €
Frais de gestion Femu Qui	210 000 €	227 500 €
Autres charges	38 €	7 852 €
Impôts et taxes		
Dotations aux amortissements		
Produits	15 350 €	3 070 €
Production de services	15 350 €	3 070 €
Autres produits		
Subventions d'exploitation		
4. RESULTAT COURANT (1)+(2)-(3)	91 070 €	-217 419 €
5. Divers exceptionnels (FEDER)	-1 697 €	
6. Impôts		
7. RESULTAT NET (4)+(5)-(6)	89 373 €	-217 419 €

Bilans retraités du FICC

ACTIF	2011	2010	PASSIF	2011	2010
Actif immobilisé	2 218 425 €	251 238 €	Capitaux propres	-128 046 €	-217 419 €
Immobilisations Incorporelles			Capital social		
Immobilisations Corporelles			Prime d'émission		
Autres immo financières			Réserves		
Participations			Report à nouveau	-217 419 €	
- Provisions sur participations			Résultat de l'exercice	89 373 €	-217 419 €
Créances rattachées aux particip.	2 218 425 €	311 238 €	Dettes	6 210 273 €	6 006 728 €
- Provisions sur créances		-60 000 €	FICC (valeur initiale)	6 000 000 €	6 000 000 €
Actif circulant	3 863 801 €	5 538 071 €	Découverts, conc. Bancaires	38 €	
Av. & ac. versés. sur com.	10 €		Emprunt obligataire		
Créances			Fournisseurs	210 000 €	
Clients	1 435 €	3 169 €	Personnel		
Organismes sociaux			Organismes sociaux		
Etat			Impôts et taxes	235 €	519 €
Autres créances	176 581 €	57 531 €	Autres dettes		6 209 €
Trésorerie	3 685 775 €	5 477 371 €			
Charges constatées d'avance					
TOTAL ACTIF	6 082 226 €	5 789 309 €	TOTAL PASSIF	6 082 227 €	5 789 309 €

RAPPORT ANNEXE DU DIRECTOIRE RELATIF À L'ACTIVITÉ DU FIP SUMINÀ

En octobre 2010, Femu Qui S.A. a conclu un partenariat avec la société Viveris Management pour commercialiser et investir un nouveau FIP Corse, baptisé Suminà. 5 millions d'euros ont été collectés, et 3 millions devront être investis dans des PME insulaires avant le 31 décembre 2012.

Au 30 juin 2012, 4 entreprises ont fait l'objet d'une intervention du FIP Corse Suminà, pour un montant total de 1.586.447 € : Pietra Développement, Corstyrene, IMusicSchool, Perrino BTP.

RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE SUR LE RAPPORT DU DIRECTOIRE

Cher(e)s actionnaires,

Le Directoire de notre société vous a convoqués à une Assemblée générale ordinaire, conformément à la loi et aux statuts, afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre société durant l'exercice clos le 31 décembre 2011, et de soumettre à votre approbation les comptes dudit exercice et l'affectation du résultat.

Nous vous rappelons que, conformément à l'article L. 225-68 du Code de commerce, le Conseil de Surveillance doit présenter à l'Assemblée générale ordinaire annuelle ses observations sur le rapport du Directoire ainsi que sur les comptes de l'exercice. Nous vous précisons que le Directoire a communiqué au Conseil de Surveillance les comptes annuels, les comptes consolidés et le rapport du Directoire conformément aux dispositions de l'article L. 225-68 du Code de commerce.

Après avoir vérifié et contrôlé les comptes annuels et le rapport du Directoire, nous estimons que ces documents ne donnent lieu à aucune observation particulière. Nous espérons que l'ensemble des propositions que vous a fait le Directoire dans son rapport recevra votre agrément, et que vous voudrez bien adopter les résolutions qui vous sont soumises. ●

**Le Président du Conseil de Surveillance,
Jean-Nicolas Antoniotti**



DEMANDE D'ENVOI DE DOCUMENTS

Je soussigné(e) : *(nom et prénoms)*.....
demeurant *(adresse complète)*.....

propriétaire de actions de FEMU QUI SA, demande que me soient adressés, conformément à l'article 138 du décret du 23 mars 1967, et en vue de l'Assemblée Générale Ordinaire, les documents et renseignements visés par l'article 135 dudit décret.

À, le..... juillet 2012.

Nota : En vertu de l'alinéa 3 de l'article 138 du décret du 23 mars 1967, les actionnaires titulaires de titres nominatifs peuvent par une demande unique, obtenir de la société, l'envoi des documents visés par l'article 135 dudit décret à l'occasion de chacune des assemblées d'actionnaires ultérieures.

LES INVESTISSEMENTS DE 2011 ...

A seulement 25 ans, Anthony Pinelli vient de créer la société Parcs et jardins, en rachetant le matériel et la clientèle de son ancien employeur partant à la retraite. Il connaît parfaitement son métier et la manière de gérer une équipe puisqu'il avait un statut de responsable à son ancien poste salarié. Il connaît aussi le marché et sait qu'il peut développer l'activité compte tenu d'un tourisme résidentiel important. Pour mener à bien son projet, il s'est appuyé sur Femu Qui, dont une des missions est d'aider les jeunes à s'installer. *Financement du FICC complété par une prise de participation en capital de Femu Qui - 3 emplois accompagnés.*

SISIS est une entreprise spécialisée dans les prestations de sûreté (contrôle de personnes), de sécurité incendie (lieux, manifestations accueillant du public) et de gardiennage, créée en 2003. Ses marchés sont très variés, allant de prestations ponctuelles comme la surveillance d'un salon à des surveillances permanentes à l'instar d'établissement accueillant du public ou de site sensible. Récemment, SISIS a « décroché » un nouveau marché : la sécurité du port de commerce de Bastia. Et c'est pour les accompagner dans leur croissance que les deux associés, Jean-André Albertini et Pierre-Louis Montet, ont sollicité Femu Qui. *Financement du FICC - 150 emplois accompagnés.*

Jeune chef d'entreprise dynamique, Jean-Christophe Filipini a un véritable profil de créatif tout en étant également un développeur. Il a créé sa société en 2006, à 21 ans, et a la particularité d'afficher des clients de référence au niveau national. Dans le cadre de son développement, il a eu l'opportunité de racheter une autre société de communication, ce qui devrait lui permettre de doubler son activité. C'est dans ce cadre qu'il a sollicité Femu Qui. *Financement fonds propres Femu Qui - 2 emplois accompagnés.*

C'est en 2006 que Stephanie Raffaelli et son mari Jean Baptiste De Peretti ont lancé à Porto Vecchio leur ligne de vêtement «Mare di latte». Leur objectif est aujourd'hui de développer son activité autour de 3 axes : un renforcement des compétences internes (styliste, gestion et commercial), une politique commerciale plus innovante et forte (site et boutique en ligne, salons...) et un développement des collections (renforcement de l'offre). *Financement du FICC complété par une prise de participation en capital de Femu Qui - Création de 3 emplois.*

PARCS ET JARDINS

Réalisation et entretien d'espace verts



S.I.S.I.S.

Surveillance et gardiennage



INITIAL COMMUNICATION

Agence de publicité



MARE DI LATTE

Création et vente de vêtements



Brigitte Artily a créé en 2007, une société de fabrication de produits de beauté, au coeur du village de Murzu. Son créneau : des cosmétiques naturels typés « corse » (immortelle, myrte, châtaigne...), déclinés selon 3 gammes : Crena Care Cosmetics, distribuée dans les parfumeries ; Crena Care Spa, destinée aux instituts de beauté ; et Kyrnella, distribuée en pharmacies. Aujourd'hui, ses produits sont disponibles dans plus de cinquante points de vente en Corse et bientôt, sur le marché asiatique et américain. Femu Qui a souhaité soutenir ce projet régional réellement innovant et ambitieux. *Financement du FICC complété par une prise de participation en capital de Femu Qui - 2 emplois accompagnés.*

CIRCINELLU

Produits cosmétiques naturels



C'est dans l'entreprise familiale, puis auprès de maîtres glaciers, que Pierre Geronimi a appris son métier et « approfondi » sa passion pour la création de glaces. Celles-ci sont réalisées à partir de matières premières locales, choisies pour leur goût et leur qualité supérieure. Face à la croissance de la demande de clients « prestigieux », Pierre Geronimi doit adapter ses capacités de production : construction d'un laboratoire plus grand, plus fonctionnel et plus adapté, mise en place d'un service de livraison pour fournir les hôtels, restaurants et autres revendeurs. L'association avec Femu Qui va permettre de structurer l'activité. *Financement du FICC complété par une prise de participation en capital de Femu Qui - 3 emplois accompagnés.*

GLACES GERONIMI

Fabrication de glaces



Créée par André Rocchi, médecin dans le Fiumorbo et Laurent Gambotti, spécialiste des nouvelles technologies, l'entreprise IDOCMED est un réseau social métier réservé aux médecins, omnipraticiens ou spécialistes, et à usage professionnel, fonctionnant sur terminaux mobiles (mais aussi sur le web). Les fonctionnalités sont multiples et destinées à faciliter la pratique médicale et optimiser le temps médical. Le marché est national et, l'ambition est d'intégrer, à terme, les professions paramédicales (infirmiers, kinés...). Ce projet est porteur d'une vraie plus-value en matière de santé publique. *Financement du FICC. Création à terme de 6 emplois.*

IDOC-MED

Applications smartphones dédiées au secteur médical



L'hôtel LIBERATA est un projet d'établissement 4 étoiles idéalement situé à l'île Rousse et qui ouvrira ses portes au printemps 2013. Il répond de manière structurelle aux nouveaux enjeux du développement touristique insulaire (montée en gamme, étalement de la saison touristique, création d'emplois qualifiés...). L'entreprise est menée par Tony et Iwona Thomas qui possèdent déjà un petit établissement hôtelier à Feliceto : la Cas'anna lidia. Femu Qui a été sollicitée pour renforcer les fonds propres et permettre la mobilisation des banques. *Financement du FICC. Création de 12 emplois.*

LIBERATA

*Hébergement touristique de type hôtel*****



La société Corstyrène basée à Aleria est une des entreprises industrielles les plus dynamiques de Corse spécialisée dans la fabrication d'isolants pour le bâtiment. Elle occupe une position forte sur le marché insulaire mais a aussi développé une filière en Sardaigne et exporte ses fabrications sur le continent. Elle poursuit ses investissements pour améliorer sa productivité, introduire les dernières innovations en matière de fabrication mais également s'adapter pour faire face aux nouveaux enjeux de ses clients en matière de normes BBC. *Financement du FICC. 44 emplois accompagnés*

CORSTYRENE

Fabrication et négoce de matériaux de construction



Située en plein cœur de la plaine orientale, la Sarl Mavela est une distillerie artisanale qui emploie 12 personnes à l'année. Créée par Jean-Claude Venturini, elle est dirigée depuis 3 ans par son fils, Stefanu, qui a pris la relève et projette de restructurer ses activités pour mieux se développer. D'abord en scindant l'activité de production de l'activité de vente, puis en développant l'accueil sur le site et les activités liées. *Financement fonds propres Femu Qui. 12 emplois accompagnés.*

MAVELA

Distillerie



Femu Qui, entreprise agréée solidaire



avec la participation de



...ET CEUX DE 2012

Ivan-Paul Cassetari dirige la Blanchisserie Industrielle de Haute Corse depuis 2008. BIHC fait partie du groupe Corse Blanc dirigé par François-Xavier Bagni à Ajaccio. BIHC a réalisé un important investissement afin de moderniser l'outil de production pour gagner en productivité et réduire notablement sa consommation d'énergie.

Financement du FICC. 15 emplois à l'année et 40 en saison accompagnés

B.I.H.C

Blanchisserie industrielle



SOLYVIA a été créée en 2009 par les frères Foulleron, Christophe et Michel, et les frères Fernandez, Jean et Antoine. L'activité de SOLYVIA est la conception et la vente de produits cosmétiques bio, originaux et de qualité. L'entreprise est installée à Pinia, sur le domaine agricole de la famille Fernandez, site remarquable en bordure de l'étang d'Urbinu non loin de Ghisonaccia. L'intervention du FICC va donner à l'entreprise les moyens de son développement, notamment à l'international. Cette intervention est complétée par une prise de participation en capital de Femu Qui. *Création de 3 emplois.*

SOLYVIA

Produits cosmétiques bio



Faire face à un enjeu sociétal à savoir la dépendance des personnes âgées et mener un projet solidaire, tels peuvent être les objectifs de l'EHPAD Budiccioni sur Ajaccio. Créé par les frères Jean Louis et François Albertini, médecins bien connus dans la région bastiaise, il vient compléter les autres structures du groupe : L'EHPAD de Borgo et l'EHPAD de Sarrola Carcopino. D'importants investissements matériels destinés au lancement fonctionnel de la structure sont nécessaires. *Financement du FICC complété par une prise de participation en capital de Femu Qui Création de 26 emplois en 2012 et 53 en 2013.*

BUDICCIONI

E.H.P.A.D



P.C.M est une entreprise créée en 2005 par Jean Julien Cossu et localisée en Corse du sud. Elle est spécialisée dans la fabrication de pièces en composite pour l'industrie aéronautique. Sous-traitant de Corse Composites, l'entreprise travaille pour des clients prestigieux de l'aéronautique civile : Airbus, Boeing, Eurocopter, Dassault, ATR et quelques autres. PCM poursuit ses investissements dans la maîtrise de nouvelles activités, le molage et la cuisson par autoclave, afin de disposer d'une capacité autonome de production et de certification.

Financement du FICC. 30 emplois nouveaux accompagnés.

PCM

Pièces en composite pour l'aéronautique



LES SORTIES EN 2012

En 2005, lorsque Guy Firroloni et François Simongiovanni se lancent dans la reprise de la librairie La Marge à Ajaccio, le challenge n'est pas gagné d'avance. Bien que renommée pour sa dimension culturelle, l'entreprise a, par le passé, failli deux fois sur le terrain proprement économique. Sous la houlette des deux repreneurs, la librairie trouve rapidement ses marques, dans un secteur d'activité pourtant pas à la fête sur le plan national. La Marge a atteint la rentabilité sans pour autant sacrifier son rayonnement culturel. Bien au contraire. Forte de ses dirigeants et de ses 4 salariés, compétents et disponibles, La Marge a de beaux jours devant elle.

LA MARGE

Librairie



En 2005, Jean-François Pili et Charles Antona sont à l'étroit dans la salle de sport de 400 m2 qu'ils ont créée à Lupino, au sud de Bastia, quelques années auparavant. Leur professionnalisme et leur qualité d'accueil attirent en effet des adeptes de plus en plus nombreux. Ils projettent donc d'investir dans l'aménagement d'une salle de 1000 m2 mais leur banquier «coince» face à l'ampleur du projet. L'intervention de Femu Qui va débloquer la situation. La réussite sera au rendez-vous et à la hauteur du risque pris par les associés. L'entreprise est aujourd'hui solidement installée et les 6 emplois pérennisés.

FIT TONIC

salle de sports



Fonds d'Investissement et de Compétitivité Un outil de la plateforme CORSE FINANCEMENT



RÉPARTITION DES PARTICIPATIONS EN COURS AU 30/06/2012

Société	Commune	Activité
Mavela	Aleria	<i>Distillerie</i>
Brasserie Pietra	Furiani	<i>Fabrication de bières et sodas</i>
San Mighèle	Muratu	<i>Charcuterie</i>
Zilia 5G	Ziglia	<i>Eaux de source</i>
Glaces Geronimi	Sagone	<i>Fabrication de glaces</i>
Groupe Gloria Maris	Aiacciu / Pruprià	<i>Aquaculture</i>
Performance Composites Méditerranéen	Tavacu	<i>Pièces en composite pour l'aéronautique</i>
Soleco	Borgu	<i>Installation de systèmes thermiques et photovoltaïques</i>
Casart	Poghju Mezana	<i>Réalisation de cheminées sur mesure</i>
Corstyrene	Aleria	<i>Fabrication et négoce de matériaux de construction</i>
A Memoria	Ponte Novu	<i>Point-chaud, petite restauration</i>
Ecodial	Bastia	<i>Discount alimentaire</i>
Casa Bio	Bastia	<i>Vente de produits éco-responsables pour l'habitat</i>
Art et styles	Biguglia	<i>Conception et distribution de produits de salle de bain</i>
Mediacorse	Bastia	<i>Agence de communication</i>
SISIS	Lucciana	<i>Société de surveillance et de gardiennage</i>
Initial Communication	Bastia	<i>Agence de publicité</i>
Parcs et jardins	Sagone	<i>Réalisation et entretien d'espaces verts</i>
Circinellu	Murzu	<i>Produits cosmétiques naturels</i>
Budiccioni	Ajaccio	<i>E.H.P.A.D</i>
Solyvia	Ghisonaccia	<i>Fabrication de produits cosmétiques bio</i>
IDOC MED	Ghisonaccia	<i>Applications smartphones</i>
Mare di latte	Porto Vecchio	<i>Création, fabrication et vente de vêtements</i>
B.I.H.C	Lucciana	<i>Blanchisserie industrielle</i>
Col de Cricheto	Bastelica	<i>Parc à thème</i>
Village des Isles	Tagliu Isulaccia	<i>Village de vacances</i>
A Dimora	Oletta	<i>Hôtel 3 étoiles plus</i>
Parc de Saleccia	Monticellu	<i>Parc botanique</i>
Liberata	Ile Rousse	<i>Hôtel 4 étoiles</i>
AM Environnement	Biguglia	<i>Récupération, tri et valorisation des déchets</i>

LES MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Collège des petits porteurs

- **Antonioti Jean Nicolas**, Bastia, *Chef d'entreprise, président SAS Jean-Nicolas Antonioti* ;
- **Antona Charles**, Ajaccio, *Chef d'entreprise, président SAS A Settia, président SAS Corsica Gastronomia, président SAS Qualità corsa, Vice-président Medef Corse, membre CCI Corse du Sud* ;
- **Casabianca François**, Corté, *Ingénieur à l'INRA* ;
- **Codaccioni Michel**, Bastia, *Directeur à France Télévisions* ;
- **Filippi Charles-Henri**, Paris, *Président de City groupe France, membre du conseil de surveillance d'Euris, administrateur de France Telecom, administrateur et Président du comité d'audit de L'Oréal, administrateur de Piasa, administrateur de l'Adie, censeur de Nexity* ;
- **Foata Laurent**, Paris, *Responsable des Fonds d'Innovation et Croissance chez AXA Private Equity* ;
- **Mattei Pierre-Mathieu**, Bastia, *Directeur Général de Corsica Ferries France, président du directoire de Lota Maritime SA, président d'EGM SAS, membre du*

conseil de surveillance d'Oscaro.com SA, gérant de Sogedis Voyages Sarl, gérant SCI PME immobilier, administrateur de Sime SPA, Lozali SA, Sime 2 SPA, Strade Blu SPA, Terminali sud SPA, Forship SPA ;

Collège des gros porteurs

- **Jutheau De Witt Viviane**, Genève, *Présidente de la Fondation des chênes, présidente de l'association Radio Cité* ;
- **Viveris SAS**, Marseille, représentée par Jean Ticory ;

Collège des institutionnels

- **Collectivité Territoriale de Corse**, représentée par Jean Zuccarelli, *Président de l'Agence de développement économique de la Corse* ;
- **CDC Entreprises - FP Gestion**, représentée par Nathalie Duhamel ;
- **Caisse de Développement de la Corse**, représentée par son Président François Dominici.

LES MEMBRES DU COMITÉ DES ENGAGEMENTS

LES MEMBRES DU DIRECTOIRE

- **Stefani Jean-François**, Président
- **Teramo Franck**

- **Filippi Marc**
- **Hottier Antony**
- **Massimi Eric**
- **Sorenti Véronique**
- **Tytgat Christian**
- **L'Adec**

RÉSOLUTIONS - Soumises au vote de l'assemblée générale

PREMIÈRE RÉSOLUTION

Approbation des comptes 2011 :

L'assemblée générale après avoir pris connaissance du rapport de gestion du directoire, du rapport du conseil de surveillance et des rapports du commissaire aux comptes, décide d'approuver les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2011, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne au directoire quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

Affectation du résultat :

L'assemblée générale décide d'affecter :
 - 5% du résultat de l'exercice 2011 (10.308 €), au titre de la réserve légale, soit 515,40 € ;
 - la totalité du bénéfice distribuable soit 54.146,60 € en report à nouveau.

TROISIÈME RÉSOLUTION

Pouvoir pour les formalités :

Tous pouvoirs sont donnés au président du directoire pour prendre toutes mesures utiles et accomplir toutes formalités nécessaires au Registre du Commerce.

Femu Qui

Société Corse de Capital Investissement

Maison du parc technologique - 20601 Bastia cedex
Tél. : 04.95.31.59.46.
Email : femu-qui@femu-qui.com

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 28 JUILLET 2012 - 15H30 CASART - POGHJU MEZANA

VOTE PAR CORRESPONDANCE

Je soussigné(e)

(Nom et Prénom).....
demeurant (Adresse complète).....
.....
(adresse mail).....

propriétaire de actions de la société FEMU QUI S.A., donne pouvoir afin de me représenter à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la société convoquée le samedi 28 juillet 2012 à 15H30, à Casart à Poggio Mezzana, de la manière suivante :

ORDRE DU JOUR

(Le texte des résolutions figure page 14)

Cocher la mention choisie

	Oui	Non	Abstention
Première résolution : Approbation des comptes 2011	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Deuxième résolution : Affectation du résultat	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Troisième résolution : Pouvoir pour les formalités	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

AMENDEMENTS ET RESOLUTIONS NOUVELLES (Cocher le mention choisie) :

- Je donne pouvoir au Président du Conseil de surveillance de la Société
- Je m'abstiens (l'absence équivaut à un vote contre)
- Pour voter en mon nom, je donne procuration à :

(Nom et Prénom).....
(Adresse).....
.....

Fait à
le.....2012

ATTENTION : tout formulaire parvenu à la société après le 27 juillet 2012 ne sera pas pris en considération

AVERTISSEMENT : Tout actionnaire peut voter par correspondance, au moyen d'un formulaire dont les mentions sont fixées par décret. Pour le calcul du quorum, il n'est tenu compte que des formulaires qui ont été reçus par la société avant la réunion de l'assemblée, dans des conditions de délais fixées par décret. Les formulaires ne donnant aucun sens de vote ou exprimant une abstention sont considérés comme des votes négatifs.

Tout actionnaire désireux de recevoir les documents visés par l'article 138 et 135 du décret du 23 mars 1967, sont invités à retourner à la société le présent coupon après avoir coché la case suivante :

En vertu de l'alinéa 3 de l'article 138 du décret du 23 mars 1967, les actionnaires titulaires de titres nominatifs peuvent par une demande unique, obtenir de la société, l'envoi des documents visés à l'article 135 dudit décret à l'occasion de chacune des assemblées d'actionnaires ultérieures en retournant le présent coupon après avoir coché la case suivante :

Société Anonyme au capital de 3.702.300 Euros - R.C.S. Bastia B 388 091 316
Conseiller en investissements financiers D010403 - Membre de la CNCIF, association agréée par l'AMF

Femu Qui

Société Corse de Capital Investissement

Maison du parc technologique - 20601 Bastia cedex
Tél. : 04.95.31.59.46.
Email : femu-qui@femu-qui.com

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 28 JUILLET 2012 - 15H30 CASART - POGHJU MEZANA

POUVOIR

Je soussigné(e)

(Nom et Prénom).....
demeurant (Adresse complète).....
.....
(adresse mail).....

propriétaire de actions de la société FEMU QUI S.A., donne pouvoir afin de me représenter à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la société convoquée le samedi 28 juillet 2012 à 15H30, à Casart sur Poggio Mezzana :

- au Président du Conseil de surveillance de la société
- à une personne de mon choix
(Nom et Prénom).....
(Adresse).....
.....
.....

afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du directoire
- Examen et approbation des comptes 2011 et quitus au directoire
- Affectation des résultats
- Pouvoir au directoire pour mettre en oeuvre les décisions de l'assemblée.

En conséquence, assister à cette assemblée, prendre part à toutes discussions et délibérations, émettre tous avis et tous votes ou s'abstenir sur les questions à l'ordre du jour, signer tous procès-verbaux et autres pièces et généralement faire le nécessaire.

Dans le cas où cette assemblée ne pourrait délibérer à la majorité pour la validité des décisions, le présent pouvoir conservera ses effets pour l'assemblée réunie ultérieurement sur deuxième convocation avec le même ordre du jour.

Fait à
le.....2012

Nota. - Un actionnaire peut se faire représenter par son conjoint ou par tout autre actionnaire. Pour toute procuration d'un actionnaire sans indication de mandataire, le président de l'assemblée générale émet un vote favorable des projets de résolutions présentés ou agréés par le Conseil d'administration et un vote défavorable à l'adoption de tous les autres projets de résolution. Pour émettre tout autre vote, l'actionnaire doit faire choix d'un mandataire qui accepte de voter dans le sens indiqué par le mandant.

Société Anonyme au capital de 3.702.300 Euros - R.C.S. Bastia B 388 091 316
Conseiller en investissements financiers D010403 - Membre de la CNCIF, association agréée par l'AMF